

PORTANT TARIFICATION DES CERTIFICATIONS AU SCLV
Certifications Cambridge English

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016 ;

Vu la délibération n° 2017-01-06-01 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 6 janvier 2017 donnant délégation au président, pour déterminer les tarifs, à l'exception des tarifs de diplômes universitaires et des droits Culture et Sport ;

ARRETE

de fixer le montant des droits d'inscription aux certifications Cambridge English du Centre de certifications du SCLV :

NIVEAUX	TARIFS
Key English Test (KET)	80 €
Preliminary English Test (PET)	80 €
First Certificate in English (FCE)	120 €
Certificate in Advanced English (CAE)	130 €
Certificate of Proficiency in English (CPE)	130 €
Cambridge English Young Learners(YLE)	50 €

Fait à Clermont-Ferrand, le 19 mai 2017

Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le 19/05/17
- Publié le 19/05/17

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.